

Médiathèque : c'est parti !



p 10

La mer commence
ici



p 10

Fruits et légumes
frais



p 12

Stage de danse



EDITO

2021 : Début des travaux de la médiathèque, budget maîtrisé



SOMMAIRE

> Edito	P 2
> Etat civil Maisons fleuries	P 3
> Conseil Municipal	P 4
> Budget	P 5
> Vie municipale	P 8
> Ecole	P 12
> Associations	P 13
> Vie municipale	P 14



Pour les collectivités, chaque année à pareille époque, l'arrivée du printemps rythme avec vote des budgets. C'est un acte important et fondamental qui détermine l'ensemble de la gestion municipale pour l'année en cours.

Le budget détaille l'ensemble des recettes et des dépenses envisagées et reflète les orientations souhaitées par la municipalité. Bien entendu, pour cette année 2021, le budget tient compte des conséquences sanitaires et économiques de la pandémie que nous connaissons depuis plus d'un an déjà. Aussi, nous devons faire face à des dépenses supplémentaires, ainsi qu'à des recettes amputées vis-à-vis des précédentes années. Plus que jamais, la vigilance est de mise pour garantir un équilibre budgétaire sans avoir recours à une dette importante.

Mais, malgré tout, vos élus restent concentrés sur la feuille de route qui a été fixée en début de cette mandature.

Ainsi, à la suite de la réalisation de la zone de loisirs, livrée en fin d'année 2020 et qui connaît un vif succès en ce début de printemps, nous allons enfin pouvoir débuter les travaux de la médiathèque. Cet équipement important de cette mandature est attendu depuis déjà plusieurs années, tant par les responsables et les bénévoles si dévoués, que par les usagers de plus en plus nombreux à fréquenter l'actuelle bibliothèque.

L'espace jeune sera également construit en même temps que la médiathèque et au sein du même lieu. A travers ce nouvel espace dédié à notre jeunesse, c'est toute une politique volontariste qui sera mise en place à destination de nos jeunes adolescents. Mais cette politique ne pourra voir le jour qu'avec l'adhésion de toutes et de tous (jeunes et moins jeunes). Ce projet nous concerne tous, construisons-le ensemble.

L'actualité des toutes prochaines semaines sera également occupée par les élections régionales et départementales des 20 et 27 juin. A l'aide de l'équipe municipale et de tous les collaborateurs de la commune, tout sera mis en œuvre pour que les deux tours de ces élections se déroulent dans de bonnes conditions sanitaires.

A la suite d'une longue réflexion, j'ai décidé de répondre favorablement à la proposition d'être candidat aux élections départementales de 2021. En effet, il me paraît indispensable que nos communes rurales soient représentées au sein de cette assemblée possédant des compétences importantes pour nos communes. La campagne électorale qui précède ces élections est un moment important pour que les candidats puissent aller à la rencontre des électeurs. Malheureusement, pour cette année, les conditions sanitaires vont altérer ces relations. Mais malgré ce contexte particulier et difficile, il est néanmoins important que chaque citoyen vienne participer à ces scrutins importants pour notre territoire. C'est la participation électorale qui donne la légitimité des élus pour leurs actions et décisions futures.

Je terminerai cet édito en vous souhaitant, un peu en avance, de passer de bonnes vacances estivales, tout en vous invitant à continuer de vous protéger, vous et les vôtres contre ce funeste virus, pour votre santé et celle de vos proches.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire
Pascal PRIDO

Directeur de la publication : Pascal Prido

Conception, réalisation et impression :
RoudennGrafi

Ont participé à ce numéro :
Audrey BRIATTE, Philippe COSQUER, Nathalie COSSON, Jean-Philippe KERHARDY, Ludovic Le VAILLANT, Amandine PELTIER, Pascal PRIDO, Clémence SIMONETTI

Juin 2021

ETAT-CIVIL



Bienvenue dans
mon jardin

NAISSANCES

- Le 22 février, est née à SAINT-BRIEUC, Lola MORIN, fille de David MORIN et de Adeline GOURIOU, rue de l'Ecole.
- Le 8 mars, est né à SAINT-BRIEUC, Léo PHILIPPE, fils de Christopher PHILIPPE et de Céline THEBAULT, La Vallée
- Le 15 avril, est né à PLERIN, Gianni LE HUEROU, fils de Yohan LE HUEROU et de Bérénice CANN, Le Petit Chesnay

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- Le 14 janvier, est décédé à SAINT-BRIEUC, Arsène BLANCHET, 84 ans, La Touche Hello
- Le 20 février, est décédée à QUINTIN, Monique TANGUY, 88 ans, La Coudraie
- Le 22 mars, est décédé à LE FOEIL, Pierre BERTHOU, 57 ans, Bêchepée
- Le 26 mars, est décédée à QUINTIN, Louise FRIQUET née KERBOEUF, 89 ans, Le Bois Rouxel

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

- LE PELTIER Jean-Pierre, pour un hangar au 4 Crenan
- BERTRAND Monique, pour une extension couverte pour matériel agricole, Bel Air

DÉCLARATIONS PRÉALABLE ACCORDÉES

- SOGETREL pour MEGALIS, pour l'implantation de poteaux bois pour la fibre à la Croix du Bois, La Ville Orhan, Ste Suzanne
- GUEGAN Bruno pour la pose d'une baie coulissante, Le Quillio
- LEROY Patrick pour une véranda à Kerboho
- MAHE Sébastien pour une piscine à La Croix Du Bois

Concours des maisons fleuries

C'est reparti ! La commune décide de relancer le concours des maisons fleuries, le jeudi 1^{er} juillet prochain.

Durant cette période particulière, vous avez peut-être aménagé votre jardin.

Les membres du jury se feront un plaisir de découvrir vos nouvelles créations et plantations.

Pour se faire, nous vous invitons à vous inscrire à la mairie au plus tard le samedi 26 juin.

Contact : 02.96.74.91.26 / mairie.lefoeil@wanadoo.fr

L'opération

« bienvenue dans mon jardin » en Bretagne se déroulera les 12 et 13 juin après-midi de 14 heures à 18 heures.

Cette action a pour but de découvrir des jardins cultivés au naturel et de partager des astuces.

Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, Jeanine souhaite vous faire partager sa passion, ainsi que son savoir-faire dans la gestion des différents engrâis, traitements naturels, diversité des essences et harmonie des plantations.

La création de son jardin a débuté en 2000. Depuis, tous les ans, de nouvelles plantations viennent embellir la superficie de 2500 m². A présent, plus de 600 rosiers côtoient des collections d'hydrangeas, de rhododendrons et de bien d'autres essences de fleurs, que vous pourrez découvrir sur place.

Venez nombreux profiter de ce splendide jardin, accompagné de votre bonne humeur...

Entrée gratuite, dons possibles pour une association.



Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2021

Lors de sa séance du 26 janvier 2021, le conseil municipal :

Accueille de M. Christophe PRIDO, agriculteur en GAEC à la Ville Boscher au Foeil et co-fondateur des produits laitiers de la marque LE CRAULOIS. Présentation de sa gamme de produits qu'il souhaite étoffer en créant une gamme de produits laitiers bio qu'il envisage de nommer LE FOEIL.

Déclare infructueux le marché de construction médiathèque et espace jeunes pour les lots n° 6, 8, 11 et 12 en raison d'offres inacceptables par le montant tarifaire proposé.

Décide de contracter un emprunt de 250 000 € auprès du Crédit Agricole. Montant pour financer l'opération de construction d'une médiathèque (durée du contrat de prêt : 120 mois - Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,10%)

Décide de verser 1 304,37 € à la Commune de Plaine-Haute au titre de la moitié des frais de réfection de la passerelle en bois située sur le chemin de randonnée entre Le Foeil (Mauguérand) et Plaine Haute (La Touche). Une demande de subvention auprès du comité départemental de randonnée est en cours d'instruction.

Approuve l'avenant à la convention d'objectifs avec la MJC du pays de Quintin relatifs aux ALSH et activités des adolescents sur une durée de deux ans pour les mêmes prestations que la convention précédente.

Adopte le pacte de gouvernance de Saint Brieuc Armor Agglomération entre l'intercommunalité et ses communes membres.

Approuve l'avenant à la Convention Territoriale Globale du territoire de Saint Brieuc Armor Agglomération 2019-2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

Lors de sa séance du 02 mars 2021, le conseil municipal :

Déclare que les comptes de Gestion du Budget Principal et des budgets annexes dressés par le receveur, pour l'exercice 2020, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Approuve les Comptes Administratifs du Budget Principal et des Budgets Annexes de l'exercice 2020.

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020.

Décide d'accorder :

- l'attribution de subventions aux associations ayant déposé une demande
- 40€/apprenti à tout établissement de formation participant à la formation de jeunes apprentis foëillais

- 18€/enfant à toute association sportive et culturelle comptant des jeunes de moins de 18 ans habitant LE FOEIL, licencié ou inscrit pour l'année dans l'association

- 18€/enfant de la commune scolarisé dans des établissements scolaires extérieurs pour les voyages de trois jours minimum

- un quota de 500 photocopies annuel à toute association de Le Foeil

- une remise de 100€ sur la location de la salle polyvalente ainsi que la location gratuite des couverts à toute association de Le Foeil

Décide le renouvellement des horaires d'enseignement dérogatoire de l'école primaire publique « Les Enfants D'abord » sur 4 jours au lieu de 4,5 jours.

CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2021

Lors de sa séance du 06 avril 2021, le conseil municipal :

Maintien pour l'année 2021 des taux d'imposition suivants :

- Taxe d'Habitation : 21,57 %
- Taxe Foncière Bâti : 52,73 %
- Taxe Foncière Non Bâti : 95,71%.

Adopte le Budget Primitif 2021.

Adopte le Budget Primitif du lotissement des Noisetiers 2021.

Décide de fixer les durées d'amortissement des subventions d'équipement versées comme suit :

- 5 ans pour des biens mobiliers, du matériel ou des études,
- 5 ans pour des biens immobiliers ou des installations,
- 5 ans pour des projets d'infrastructures d'intérêt national

Suite au surcroît de travail lié à la mise en place du zéro-phyto dans les espaces publics du territoire, le conseil municipal approuve l'acquisition d'un désherbeur mécanique et d'un débroussailleur à fléau qui sera partagé avec l'association communale de marcheurs (association fêtes et loisirs). Une subvention auprès du Conseil Régional de Bretagne sera sollicitée.

Adopte le devis de l'entreprise MONTFORT Maçonnerie pour un montant de 36 060 € HT pour les travaux de rejoindre des murs d'enceinte du presbytère, fortement dégradés, dont certains pans menacent de tomber ; ce qui pose des problèmes de sécurité au sein du bourg.

Tous les comptes rendus des Conseils Municipaux sont disponibles sur le site internet de la commune

Lien : <http://www.lefoeil.fr/>

Budget communal 2021 : les investissements

Culture – enfance – jeunesse : 145 400 €



Travaux extérieurs

1 005 600 € (dont 145 400 € de crédits pour 2021) : **médiathèque et espace jeunes**

Après les études en 2020 et le choix des plans d'architecture, l'appel d'offres se déroule en 2021 et la sélection des entreprises est réalisée.

Les travaux de la médiathèque débutent dans le courant du printemps 2021 et devraient avoir lieu jusqu'au second semestre 2022.

Le fonctionnement du futur espace jeunes est en cours de réflexion et reste à déterminer.



Patio de la médiathèque



Travaux intérieurs

Aménagement de la commune : 102 397 €



Mur du presbytère

- 45 000 € : **Rejointoientement du mur du presbytère**

Consolidation et embellissement du mur du presbytère qui jouxte l'espace de loisirs (skate park et city stade). Les travaux auront lieu dans le courant de l'année 2021.

- 29 897 € : **Travaux divers école « les enfants d'abord »**

- 15 000 € : **Travaux d'aménagement pour la sécurisation du bourg**

Plusieurs carrefours du bourg vont être revus afin d'améliorer la sécurité routière dans le bourg

- 7 500 € : **Changement des traverses entre le jeu de boules et la salle du Tertre**

- 5 000 € : **Travaux du mur pignon de l'immeuble Saint-Anne**



Logement Sainte-Anne

Budget

Equipements communaux : 30 740 €

- 9 500 € : signalétique sécurité routière du bourg
- 9 470 € : matériels service technique (acquisition de différents matériels pour le travail du service technique)
- 3 470 € : matériel salle du Tertre / cantine (robot de cuisine, fontaine à eau)
- 3 070 € : équipements pour l'école (tablettes numériques, mobilier divers, aspirateur)
- 2 300 € : Travaux de maintenance sur les cloches de l'église
- 1 530 € : mobilier pour la mairie
- 750 € : matériel immeuble Saint-Anne
- 450 € : logiciel informatique mairie / école / bibliothèque
- 200 € : espace cinénaire

Endettement de la commune

Au 31/12/2020, l'encours total de la dette est de 263 972 € soit 180 € par habitant.

Pour comparaison, il est de 642 € par habitant au niveau départemental, de 615 € par habitant au niveau régional et 587 € par habitant au niveau national.

On peut ainsi remarquer que l'endettement de la commune est en diminution constante depuis 2013, année durant laquelle la commune avait contracté un prêt pour la rénovation de l'école publique « les enfants d'abord ».

Ce faible endettement autorise une latitude budgétaire, ainsi qu'une ouverture vers de nouveaux projets pour la commune.

ÉVOLUTION DU STOCK DE LA DETTE

Cette situation saine vis-à-vis de la dette a amené la commune à contracter un nouvel emprunt (au taux de 0,1 % sur 10 ans) dont la première échéance de remboursement date du mois de mai 2021.



La Capacité d'Autofinancement (CAF) de la commune

Ce ratio représente la marge de manœuvre dont dispose la commune une fois encaissés ses produits réels et payés ses charges relatives au fonctionnement courant. Plus la CAF est importante, plus la commune est en capacité de réaliser des projets.

C'est une ressource qui permet à la commune de faire face :

- au remboursement des annuités d'emprunt en capital.
- et éventuellement de financer de nouveaux investissements.

En fin 2020, celle-ci est de 400 807 € soit 273 € par habitant, montant supérieur aux moyennes départementale (231 € par habitant), régionale (200 € par habitant) et nationale (163 € par habitant).

La gestion financière saine mise en place par notre commune depuis déjà plus de 25 années aboutit à une CAF nettement supérieure à la moyenne nationale des communes de taille équivalente.



Le lotissement « Les Noisetiers »

Depuis le début de l'année, la vente des lots se poursuit et le lotissement communal connaît un véritable succès. Il ne reste plus que 4 lots disponibles.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées par un lot, n'hésitez pas à passer l'information. Il suffit ensuite de contacter les services de la mairie pour se positionner sur un des terrains libres.



Médiathèque Démarrage des travaux

Après la phase d'étude, d'appel d'offres et d'attribution des lots, les travaux de la médiathèque viennent enfin de débuter le 12 mai dernier, place de la mairie.

C'est l'entreprise de désamiantage NICOL qui a ouvert le bal, par une partie de la déconstruction des bâtiments annexes actuels. Cette première phase des travaux est actuellement achevée. L'entreprise NICOL va continuer ses travaux par la démolition des bâtiments sur l'arrière et de l'intérieur de la maison existante.

A partir du 17 juin, l'entreprise BIDAULT de Saint-Donan prendra le relais et va débuter le gros œuvre.

Le suivi de cet important chantier pour la commune est réalisé par Monsieur Philippe ROUSSEAU (conseiller

délégué aux travaux). Ainsi, toutes les 2 semaines, est programmée une réunion de chantier avec le cabinet SABBA architecture et les entreprises NICOL et BIDAULT qui interviennent actuellement sur le site. L'objectif principal de ces réunions de chantier est de faire un état des lieux de la progression du chantier et de coordonner les travaux à venir.

Ce suivi régulier, par la commune, au plus près des travaux est important et permettra d'apporter les réponses éventuelles rapides aux différentes questions qui seront soulevées par les entreprises qui vont intervenir durant les 14 mois de travaux.

Le rendez-vous est pris pour la fin des travaux autour de la rentrée scolaire de 2022.

Entreprises retenues	Localité	Lots	Montant
BCO	Plénée-Jugon	Charpente, Ossature bois – Bardage bois	130 789,52 €
BIDAULT	Saint-Donan	Terrassements, Réseaux, Gros Œuvre	200 000 €
		Maçonneries pierre	59 000 €
		Menuiserie intérieure	25 000 € (20 000 € + 5 000 €)
		Cloisons, Doublages, Plafonds	40 000 €
CBCE	Loudéac	Couvertures zinc	12 817,71 €
DENIEL	Quessoy	Etanchéité végétalisée	63 700 €
EREO	Lamballe	Chauffage, Ventilation, Plomberie	75 130,68 €
FALHER	Rostrenen	Menuiserie extérieure aluminium	44 924 €
MIRIEL	Dinan	Revêtement sol	30 000 €
NICOL	Ploufragan	Déconstruction, Désamiantage	48 000 €
PCM	Guingamp	Serrurerie, Métallerie	27 000 €
POIDEVIN	Hillion	Peintures, Revêtements muraux	14 124,38 €
SETIB	Saint-Brieuc	Électricité, Courants forts et faibles	48 529,40 €
Total			819 015,69 €

Paillage La commune est autonome

Que faire des branchages issus de la coupe des arbres ? Chaque année, cette question peut se poser pour certains d'entre nous. Il n'est pas toujours simple de se débarrasser de toutes les branches qui se retrouvent à terre, à l'issue d'un élagage.

Pour la commune également, pour ses propres déchets verts, cette question s'est posée de manière récurrente. Des options possibles étaient le transport des déchets vert à la déchetterie, l'écobuage (avant 2015) ou encore le stockage. Mais aucune de ces solutions n'était véritablement satisfaisante car elle ne s'inscrivait pas dans une démarche éco-responsable. D'un autre côté, pour ses besoins annuels, la commune investissait pour le paillage des plantations.



Mais depuis 2005, dans le cadre d'une démarche environnementale volontariste, la commune a mis en œuvre une solution fort satisfaisante. Suite à une campagne d'élagage, les branches coupées sont broyées et les résidus du broyage sont stockés à proximité des services techniques. Ainsi, tout au long de l'année, en fonction des besoins, ces résidus sont employés comme paillage ; ce qui permet un recyclage en local des déchets verts.

Autre effet vertueux, la commune n'a fait aucune dépense de paillage depuis plus de 15 ans.



Déploiement de la fibre : En bonne voie

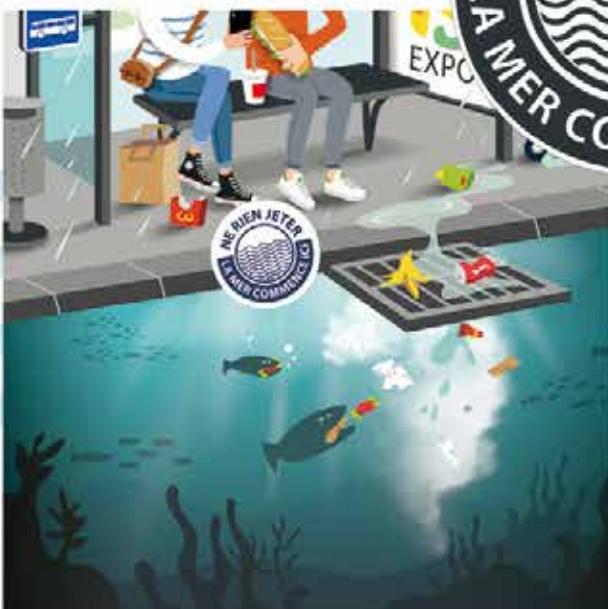
La fibre tant attendue est en cours de déploiement. La première étape visible a été la phase d'élagage qui a débuté à l'automne 2020 et qui s'est prolongée jusqu'à la fin de l'hiver, dans le but de préparer la phase de déploiement. Plus de 95 % des particuliers ont joué le jeu et ont dégagé les lignes du réseau télécom passant sur leur propriété. Pour tous les espaces communaux concernés, c'est la société SAVEAN qui s'est chargée d'élaguer les arbres et arbustes placés sur le chemin de la future fibre.

Une seconde phase a débuté depuis le début du printemps. Elle concerne la mise en place de nombreux poteaux en prévision du déploiement de la fibre. Puis, l'opération de l'installation de la fibre doit avoir lieu à partir du mois de mai, pour se terminer à la fin de l'été. Il restera ensuite une phase administrative de conformité, avant que le raccordement final puisse avoir lieu chez les particuliers.

Encore un peu de patience donc et nous devrions bientôt pouvoir profiter des débits apportés par la fibre.



la grille d'eau pluviale n'est pas une poubelle



© crayonmagique.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

La grille d'eau pluviale collecte **l'eau de pluie** qui ruisselle sur la chaussée. Elle conduit directement et **sans traitement à la rivière** la plus proche, **puis à la mer**.

La terre, la mer, l'avenir en commun

saintbrieuc-armor-agglo.bzh

Vie municipale

Opération « La mer commence ici » contre la pollution de l'eau



Dans le cadre de la campagne de sensibilisation à la pollution de l'eau sur son territoire « Ne rien jeter, la mer commence ici », organisée par Saint-Brieuc Armor agglomération, la commune du FOEIL est en pointe. Dès la fin du mois de mars, Anna Le JELOUX, technicienne de SBAA a remis un pochoir « Ne rien Jeter » et deux macarons « La mer commence ici » au maire Pascal PRIDO, également Vice-président à SBAA.

Ces deux messages ont été installés près des grilles d'évacuation des eaux de pluie (avaloirs) du bourg de notre commune. L'objectif de cette opération de sensibilisation est d'inciter nos concitoyens à adopter les bons gestes afin de réduire fortement le dépôt des déchets dans la mer, en luttant contre la pollution des eaux pluviales. En effet, bon nombre de déchets (mégots, canettes, détergents, produits de lavage, ...) aboutissent dans la mer, après avoir été jeté dans les grilles d'évacuation.

Or, comme le montre un sondage réalisé en 2017, près de 2 personnes sur 3 ignorent que tout déchet jeté dans un avaloir n'est pas récupéré, ou filtré ou encore assaini et qu'il termine son trajet dans la mer en transitant par les cours d'eau. Ainsi, tout ce que nous jetons sur la voie publique est emporté par les eaux de ruissellement et finit sa course directement dans les rivières. De même, en plus d'être une source de pollution, ces déchets sont responsables de mortalités importantes sur la faune aquatique et représentent un danger pour la santé humaine.



Conscient de la problématique et désirant être acteurs dans cette campagne, c'est dans notre commune du FOEIL qu'a été lancée cette opération. Bien que la mer nous semble loin de notre bourg, tout déchet jeté dans les avaloirs se retrouve tout de même dans la mer.

Aussi, soyez vigilant à ne plus rien jeter à proximité des grilles d'évacuation.

En complément de la campagne de sensibilisation, des ateliers « graff et pochoir » à destination des 14-18 ans, seront mis en place dans le courant de l'été.

Nouveau commerce sur la commune



Dès le 6 juin 2021, Magaly Le RAY vous proposera ses fruits et légumes frais pour agrémenter vos repas dominicaux. Elle sera présente sur la place de la mairie, le dimanche matin à partir de 9h00 et jusqu'à 13h00.

Avec ce rendez-vous hebdomadaire, c'est un nouveau moment de vie et de rencontres sociales qui voit le jour sur notre commune. Par votre soutien et votre participation, cette activité pourra s'installer durablement dans notre centre-bourg.





Ateliers de compostage 2021

Réutiliser ses déchets fermentescibles ou déchets verts au jardin, jardiner au naturel, composter sont des gestes simples, économiques et écologiques qui se pratiquent en famille ou en collectif au sein d'un quartier. Les progrès de l'éco-citoyenneté sur notre territoire sont encourageants, mais ils peuvent encore être améliorés.

Le développement du compostage et de la réutilisation des déchets verts au jardin est l'une des actions majeures du programme de réduction de la production de déchets mené par l'Agglo. En effet la part de ces déchets fermentescibles représente environ 30% du poids de nos poubelles, alors que ceux-ci pourraient être facilement détournés afin de redonner à la terre des éléments nutritifs dont elle a besoin.

C'est dans ce but que Saint-Brieuc Armor Agglomération et l'association Vert le Jardin accompagnent les usagers en organisant différents ateliers pratiques pour apprendre ou se perfectionner en matière de gestion des déchets

verts au jardin (tontes, tailles de haies, feuilles...) et de compostage des déchets fermentescibles (épluchures, restes alimentaires, marc de café...). Ces moments d'échanges avec des maîtres composteurs sont gratuits et ouverts à tous, jardiniers amateurs ou avertis et sont l'occasion d'adopter de bonnes pratiques.

Lors de ces ateliers, différents kits de compostage seront présentés et disponibles à la vente.

Pour les habitants qui ne pourront se rendre à ces ateliers, il est également possible de se procurer pour 15 euros, un kit de base avec un composteur en plastique 100% recyclé auprès du pôle de proximité de Quintin (la Ville Neuve à Saint-Brandan).

Pour en savoir plus

- Contacter le 02 96 77 30 99
- Site internet Armor Agglo : www.saintbrieuc-armor-agglo.fr

ATELIERS 2021
GRATUIT
VENTE DE COMPOSTEURS

COMPOSTAGE
DÉCHETS VERTS (TONTES, TAILLES DE HAIES, FEUILLES...) &
DÉCHETS FERMENTESCIBLES... ADOPTEZ LES BONS GESTES !

MAI

Tréméloir
Samedi 22 mai
9h30 à 12h30
Rue Saint-Méloir (devant l'école)

Plourhan
Samedi 29 mai
9h30 à 13h30
Salle des fêtes, parking

JUIN

Ploufragan
samedi 5 juin
9h30 à 12h30
Rue des violettes, parking Domaine de Launay

Hillion
Samedi 26 juin
9h30 à 12h30
sur le marché

Plérin
samedi 12 juin
9h30 à 12h30
Rue Georges Palante

Saint-Donan
Samedi 19 juin
9h30 à 12h30
Parking de la bibliothèque

JUILLET

Saint-Brieuc
Samedi 3 juillet
9h30 à 12h30
10 rue Amiral Courbet au niveau de l'espace vert du Comité de Quartier (CRAC)

SAINTE-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

Projet musique

Au cours de l'année, les classes de GS-CP, CE et CM de l'école les enfants d'Abord du Fœil ont participé à douze séances de musique animées par Céline Gaudin, musicienne intervenante à St Brieuc Armor Agglomération.



Les élèves ont travaillé sur un projet intitulé « corps accord » : ils ont été amenés à utiliser le corps comme matière première de leur propos musical et artistique et à proposer des situations propices à la création de mouvements et de sons (objets, jeux, musique, travail en petit groupe...)

Le projet a été finalisé sur scène le 8 février. Les élèves se sont vraiment bien impliqués dans ce projet, très riche en apprentissage. L'écoute et le partage ont été la clé de la réussite de ce projet.

Tablettes numériques

L'école **Les Enfants d'abord** a reçu depuis peu 5 tablettes numériques : comment ça se passe ?

Tout d'abord, les écoliers sont ravis de pouvoir utiliser ce matériel et l'équipe enseignante remercie vivement la mairie de l'avoir équipée de ces tablettes numériques. Cela leur offre de nouvelles possibilités grâce à leur légèreté, leur possibilité et leur prise en mains extrêmement rapide par les enfants.

Ce matériel est utilisé de différentes façons dans les classes et adapté au niveau des élèves :

Par exemple, les maternelles ont pu faire des photos des productions réalisées en classe.

Ces photos pourront faire ensuite l'objet d'un travail de groupe, elles pourront également être collées dans le cahier de vie afin que les parents puissent voir le travail fait en classe...

Les élèves de CP quant à eux utilisent ce support pour apprendre d'une manière ludique en mathématiques et en français.

Les tablettes peuvent également permettre aux enfants en difficulté d'acquérir autrement les savoirs fondamentaux.



Elles permettent aux enseignants de mettre en place des ateliers différents dans la même classe.

La tablette ne remplit pas les mêmes fonctions qu'un ordinateur. L'optique est différente car les enfants peuvent écrire des histoires, enregistrer leur voix ou faire des exercices variés de mathématiques ou de grammaire d'une manière très ludique.

Les tablettes parviennent à captiver l'attention des plus jeunes et développer les savoirs des plus grands.

Leur utilisation sera bien entendu raisonnée et ne remplacera pas les indétrônables outils traditionnels, comme le papier et crayons, ardoise...

Club des retraités

Voilà un an que nous n'avons plus de club et d'activités ensemble. Pour le moment, nous ne pouvons donner aucune date de reprise.

Un espoir, la vaccination. Après peut-être.

A bientôt j'espère.

Asso Obliti Milites



Malgré beaucoup d'annulations d'événements l'année dernière, nous avons tout de même pu participer à deux manifestations en 2020 : au château de Pontivy pour les fêtes du patrimoine, ainsi qu'au château de Tiffauges (en Vendée). L'événement de Tiffauges, qui a plusieurs années maintenant, regroupe habituellement des compagnies en provenance de toute l'Europe. Pour l'édition 2020 le contexte ne permettait pas aux troupes étrangères de se déplacer, mais nous avons tout de même réussi à sauver l'événement grâce à bon nombre de troupes de l'hexagone et surtout des Bretons surmotivés...

Pour 2021, nous avons trois dates programmées, sous réserve :

24-25 Avril au château de Suscinio (56).

27 Juin à Masserac (44).

25-26 septembre au Château de Tiffauges (85)

EAF

Après une année 2020 où nous avons pu organiser notre repas en début d'année,

nous attendons le feu vert, pour pouvoir de nouveau organiser notre course annuelle et pour également pouvoir rouler sur les différents circuits du département et de France.

Il n'y aura pas de repas organisé cette année car il n'y a pas eu de course organisée l'année dernière, les recettes servant uniquement à la préparation de celle-ci.

Cyrille, Rémy et Vincent, attendent les inscriptions pour le championnat de l'ACC 22.

Stéphanie Loyer



Quentin Le Bail



Vincent Le Potier



La voiture de Vincent Le Potier a retrouvé les couleurs de l'association.

Le Bail Quentin, bénévole, est devenue pilote. Il effectue le championnat de France de Fol Car.

Loyer Stéphanie, vice-présidente de l'association, s'est inscrite à la coupe de France de rallye cross féminine.

Tous les membres de l'association espèrent vous retrouver nombreux très bientôt.

La présidence du comité des fêtes et loisirs change de main



C'est en comité restreint du conseil d'administration que Jean Yves Allée a conduit sa dernière Assemblée Générale de l'association. Président depuis 30 ans, il passe la main à Jean Noël Le Chanu.

L'année 2020 fut une année blanche puisque seule la soirée théâtrale, début février, a pu avoir lieu.

Le programme 2021 va devoir s'adapter aux exigences sanitaires. Une ouverture de circuits sur quelques jours pourrait avoir lieu au printemps. Le trail du mois d'octobre est pour l'instant dans les mains des instances administratives.

Vie municipale

Informations Défense Jeunesse

Engagé depuis toujours auprès de la jeunesse, le ministère des Armées continue de mener une politique proactive en faveur de l'intégration, de la cohésion et de l'apprentissage. Le 25 mars 2021 marque une nouvelle étape avec la mise en place du plan « Ambition armées-jeunesse » (PAAJ). Objectif : coordonner les différents dispositifs déjà existants en un seul et même parcours, dans le cadre du plan gouvernemental « 1 jeune – 1 solution » et de la montée en puissance du Service national universel (SNU).

Pour placer le lien armées-jeunesse au cœur de ses priorités, le ministère des Armées mobilise un large panel de dispositifs. Des « cordées de la réussite » aux réseaux de réservistes, en passant par la mission de service civique ou encore le service militaire volontaire, il déploie de nombreuses actions à l'attention des 13-25 ans. Chaque année, près d'un million d'entre eux en bénéficia.

La jeunesse répond présente aux dispositifs mis en place par le ministère des Armées. Chaque année, près d'un million de jeunes entre 13 et 25 ans bénéficient des offres proposées : 800 000 jeunes participent par exemple à la Journée défense et citoyenneté (JDC) chaque année, et près de 2 000 jeunes apprentis étaient en poste au sein du ministère en 2020.

SNU : Service National universel, Le Service national universel (SNU)

JDM : la JDM s'inscrit dans le séjour de cohésion phase 1 du SNU. Lors de cette journée, les animateurs animent un module défense avec le jeu décision défense (JDD), présentation des métiers, cyber et quizz...

MIG : Les Missions d'intérêt général correspondent à la phase 2 du SNU, MIG défense et mémorielle pour les jeunes qui choisissent de faire leur MIG au sein des Armées.

JDC : Journée défense et citoyenneté.

CAJ : Commission Armées Jeunesse, La CAJ

Les actions conduites par le ministère en faveur de la jeunesse permettent également de souligner la diversité des métiers de la Défense. Estelle, volontaire du service civique à Bordeaux, témoigne : « Le service civique permet de s'engager autrement dans la Défense. C'est très important pour les jeunes et ça nous permet de nous rendre compte qu'il faut transmettre cet esprit de défense aux jeunes que l'on côtoie dans notre service civique. »

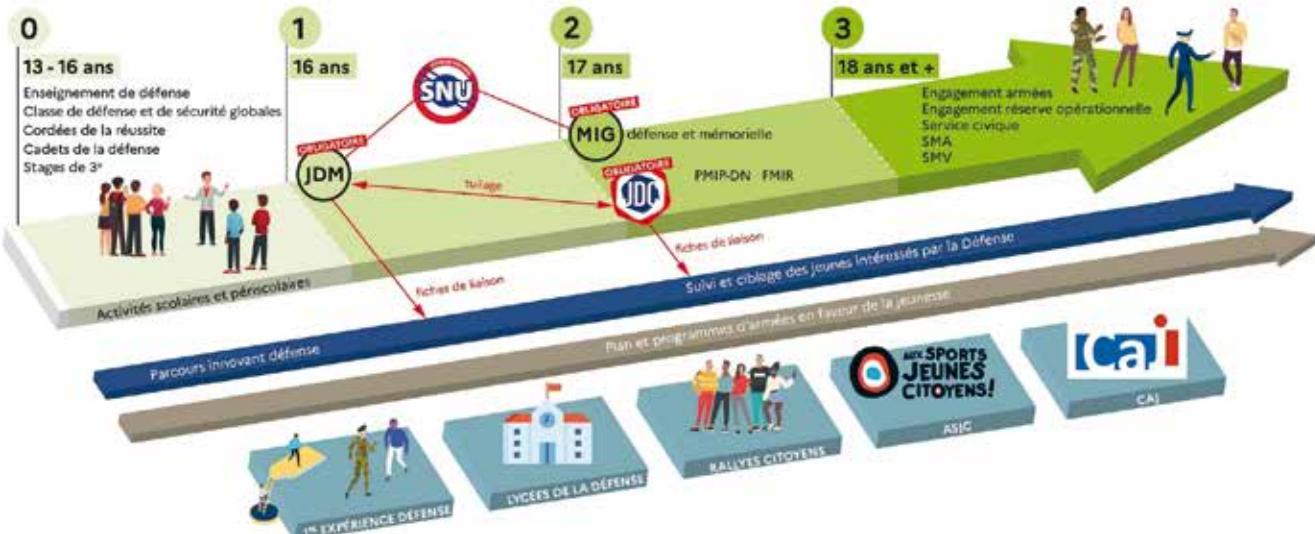
Le plan « Ambition armées-jeunesse »

Dans le contexte de la montée en puissance du SNU et de la contribution du ministère des Armées au plan gouvernemental « 1 jeune - 1 solution », la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, a lancé le 25 mars le plan « Ambition armées-jeunesse ».

Ce plan a plusieurs objectifs :

- réorganiser les parcours jeunesse proposés par le ministère des Armées en les adaptant aux phases du SNU ;
- assurer une meilleure représentation et répartition des différents dispositifs sur l'ensemble du territoire national ;
- renforcer les démarches et actions à destination des jeunes qui ne connaissent pas ou ne bénéficient pas des actions des armées en leur faveur ;
- proposer un parcours de défense innovant aux jeunes intéressés par la défense.

Vous souhaitez en savoir plus sur les dispositifs existants ? Rendez-vous sur le site du ministère dédié à la Jeunesse.



La saison estivale 2021 à la MJC : Un été adapté à la situation sanitaire

La MJC du Pays de Quintin (en partenariat avec les pouvoirs publics locaux) maintient une organisation similaire à l'été dernier pour l'opération estivale 2021. Celle-ci vise à favoriser la sécurité des enfants et des familles en facilitant la mise en place des protocoles sanitaires sur chaque lieu d'accueil.

1 – Mise en place de trois accueils de proximité 3 – 11 ans en juillet et maintien de 2 accueils en août

- 2 – Pas de transport : plus de desserte entre lieux de garderie et lieux d'activités,**
- 3 – Des sorties pédagogiques sont également envisagées en car ou minibus à la journée**
- 4 – Des mini-séjours sont programmés sous réserve des autorisations préfectorales.**

Une nouveauté : Inscriptions des enfants journée complète (deux jours par semaine minimum)

Chouette, c'est l'été

pour les enfants nés entre 2018 (3 ans révolus) et 2010

DU 8 JUILLET AU 27 AOÛT 2021...

A l'accueil de loisirs, c'est l'aventure... !!!
8 semaines d'animation autour des jeux d'aventure... De Koh Lanta à Fort Boyard en passant par Pékin Express et bien d'autres encore... , de nombreuses activités sportives, culturelles, manuelles,... des grands jeux, ... dans une ambiance conviviale et de vacances... Le tout dans un environnement sécurisant !!!

Lieu d'activités pour les enfants de la commune de LE FOEIL :

- Du 8 au 30 juillet : accueil des 3 – 11 ans : L'école « Les enfants d'abord »

- Du 2 au 27 août :

- Accueil des 3 – 5 ans : L'accueil périscolaire
- Accueil des 6 – 11 ans : L'école « Les enfants d'abord »

Renseignements et dossiers d'inscriptions disponibles à partir du 7 juin

Inscriptions à valider à la MJC du Pays de QUINTIN :

- Du 7 juin au 1^{er} juillet pour les activités du 8 au 30 juillet

- Jusqu'au vendredi 23 juillet pour les activités du 2 au 27 août

Vac Ados Eté

L'accueil des 11/15 ans (pour les enfants nés entre 2010 et 2005)

DU 5 JUILLET AU 27 AOÛT...

8 semaines d'activités ludiques, pour vivre des moments de plaisir de se retrouver ensemble...

UN VERITABLE CLUB DE PLAGE A LA MJC...

Lieu d'activités : MJC du pays de Quintin

Renseignements et inscriptions à partir du 26 juin à la MJC du PAYS DE QUINTIN

Les Mini-séjours

La liste des mini séjours envisagés est disponible à la MJC.

Inscriptions pour les mini séjours à partir du 5 juin

Permanence exceptionnelle le samedi 5 juin de 9h à 11h30

Réunion programmée « Partir l'été en séjour avec la MJC » : vendredi 25 juin à 18h30

Vous pourrez rencontrer les équipes de directions des différents accueils le samedi 26 juin

Coopérative Jeunesse de Services de Quintin

Tu as entre 16 et 18 ans et tu n'as pas grand-chose de prévu cet été ? Rejoins seule ou avec tes amis une aventure collective pour créer ta propre entreprise et proposer des services sur ton territoire ! Booste ton CV, développe tes compétences et ton réseau, et découvre le travail en équipe.

Pour plus d'infos, contacte la MJC de Quintin :

06 37 05 21 03



SCOT du Pays de Saint-Brieuc



Plus de 700 habitants et usagers du Pays de Saint-Brieuc ont répondu à l'enquête lancée par le SCOT du pays de Saint-Brieuc.

Modifier ses habitudes de consommation pour maintenir les services et les commerces de proximité, limiter l'usage de la voiture individuelle, adapter son logement pour répondre aux enjeux de maîtrise de la consommation énergétique... Plus de 80% des sondés se disent prêts à changer leurs habitudes pour préserver l'environnement et leur qualité de vie.

Rien d'étonnant à cela. Les résultats de l'enquête « population » nous le montrent et mettent en évidence les thématiques sur lesquelles les citoyens du Pays de Saint-Brieuc souhaitent que le SCOT agisse :

- l'intégration des priorités environnementales
- une mobilité repensée et moins dépendante de l'automobile
- la revalorisation et la reconquête des centres-bourgs et des centres-villes

Pour découvrir en détail les résultats de cette enquête, rendez-vous sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc : www.pays-de-saintbrieuc.org

Pourquoi une enquête auprès des habitants ?

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Saint-Brieuc, un questionnaire a été mis en ligne de février à octobre 2020 afin d'alimenter le diagnostic territorial, première grande étape de l'élaboration de ce projet de territoire qui doit aboutir d'ici 3 ans.

L'enquête sert à comprendre les modes de vie, les choix, les habitudes de consommation et de déplacements des habitants et des usagers du pays de Saint-Brieuc. Elle permet également de connaître leurs perceptions des centres-villes, des centres-bourgs, des lieux qu'ils fréquentent, de recueillir leurs avis et d'appréhender leurs attentes en matière de services, de logements, de qualité de vie et de préservation des ressources.

Contact :

www.pays-de-saintbrieuc.org
scot@pays-de-saintbrieuc.org
02.96.58.08.08
@PAYS_SB



LE CIAS RECRUTE

- > des aides à domicile
- > des aides soignant(e)s

sur toutes les communes de l'agglomération de Saint-Brieuc
(lieu de travail en fonction du lieu d'habitation)

Contact :
06 84 51 30 65
recrutement.cias@sbba.fr

CIAS
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

